



Faites un don

Le Cercle Paul Bert (association de loi 1901), c'est :

- **L'expérience**
 - 100 ans d'existence composés de 10000 adhérents
- **La diversité**
 - Plus de 80 activités sportives, culturelles ou de loisirs
- **La proximité**
 - Une présence dans 11 quartiers, au plus près des habitants
- **Le CPB Handball, c'est 300 adhérents**
 - Avec 20 équipes (loisirs et compétition)
- **Sandballez à Rennes, c'est 3500 participants**

Le Cercle Paul Bert sur Internet, c'est aussi

- <http://www.cerclepaulbert.asso.fr>
- <http://www.cpbhand.com>
- <http://www.sandballez-a-rennes.org>

Le Cercle Paul Bert, association d'éducation populaire, réaffirme son appartenance à la Ligue de l'Enseignement et construit son action sur les valeurs qu'elle défend : la laïcité, la démocratie, la solidarité.

Il construit son identité sur un projet éducatif et social au service de tous : C'est un lieu de rencontre et d'échange, de plaisir et de convivialité. C'est un lieu engagé, acteur de la transformation sociale pour une société plus solidaire. C'est un lieu d'apprentissage et d'exercice de la démocratie. C'est un lieu de production de richesses sociales qui le distingue de la production marchande. Ses projets sportif et socioculturel allient les valeurs humanistes aux valeurs modernes d'efficacité et de compétence. Ses valeurs se construisent par l'exemplarité de ses comportements et de ses pratiques. C'est dans la complémentarité et la coopération entre bénévoles et salariés qu'il inscrit son action. Par son ouverture, il conforte sa place dans la ville de Rennes et, par ses actions de proximité, renforce sa présence dans les quartiers.

Avec près de 10.000 adhérents, c'est la plus grande association affiliée à la Ligue Française de l'Enseignement. Régi par la loi de 1901, **il a été reconnu d'utilité publique** en 1929. Le Cercle, c'est aussi un secteur enfance-jeunesse très développé. Ses centres de loisirs accueillent plus de 1.500 enfants et adolescents (en soirée, les mercredis et durant les vacances scolaires). Outre la finalité essentiellement éducative dans le cadre du loisir, ils proposent soit des activités de sensibilisation, appuyées sur plusieurs disciplines, soit, pour les plus âgés, une écoute et un soutien aux projets individuels ou de groupes.

POURQUOI DONNEZ AU CERCLE PAUL BERT ?

Le Cercle Paul Bert est une association d'Education populaire indépendante. Il se donne pour mission d'agir dans la Cité, au bénéfice du plus grand nombre, en favorisant l'épanouissement des personnes et l'engagement citoyen. Pour cela, il élabore et conduit sa propre politique. Priorité pour l'achat de mini-bus, pour l'achat de matériel et d'équipement, d'une aide socio-culturel, aide à la manifestation « sandballez à rennes ».

LA DEDUCTION FISCALE

A quels avantages fiscaux le mécénat me donne t'il droit ? La réduction fiscale.

La réduction de l'impôt de l'entreprise atteint **60% du montant du don** effectué à une association ; toutefois elle se limite à 5‰ de son chiffre d'affaire, au-delà l'entreprise peut reporter l'excédent sur les 5 ans à venir. Les dons peuvent passer soit dans les charges d'exploitation (compte 6238 « Divers », subdivision du compte « Publicité, publication, relations publiques », compte 62385 « mécénat »).

Dans la déclaration d'impôt sur les sociétés, afin de ne pas déduire deux fois le don, l'entreprise réintègre le montant du don dans le calcul du résultat fiscal puis déduit ce montant de l'impôt calculé.

Comment déclarer son don ?

Pour les dons des entreprises, le bénéficiaire peut remettre à l'entreprise un reçu similaire à celui adressé aux particuliers. Il est à noter que l'entreprise donatrice a l'obligation de joindre à sa déclaration de résultat une déclaration spéciale n°2069-M- SD.

LES FORMALITES

MONTANT DU DON

NOM DE L'ENTREPRISE

NOM DU DIRIGEANT

ADRESSE DE L'ENTREPRISE

TELEPHONE

EMAIL CONTACT

A renvoyer à l'adresse suivante

Cercle Paul Bert
30 RUE CHARLES GENIAUX
35000-RENNES

Contact

- Marc Fédrix
 - 06 70 16 36 78
- Franck Roussel
 - 06 85 68 29 42

Suite à votre envoi, vous recevrez dans les prochains jours un papier de défiscalisation.